



DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ  
LES HÔPITAUX DE SUISSE  
GLI OSPEDALI SVIZZERI

## Communiqué de presse

Adoption de l'article constitutionnel concernant les soins médicaux de base:

### **H+ réclame un traitement sur pied d'égalité de tous les fournisseurs de prestations de base**

**Berne, le 18 mai 2014. H+ se réjouit que l'article constitutionnel concernant les soins de base ait été plébiscité. Pour sa mise en œuvre, l'association nationale des hôpitaux et cliniques exige que tous les fournisseurs de prestations soient traités strictement sur pied d'égalité dans les secteurs ambulatoire et stationnaire.**

Le «oui» net des citoyens renforce, selon H+, le poids accordé aux prestations médicales de base dispensées par les médecins de famille, par d'autres spécialistes et groupes professionnels ainsi que par les services d'urgences des hôpitaux et des cliniques en particulier.

#### **Traitement équitable des hôpitaux en tant que piliers des soins médicaux de base**

Les médecins de famille sont, avec les hôpitaux et les cliniques qui proposent des prestations ambulatoires et stationnaires, les piliers de l'offre en soins médicaux de base. Il incombe désormais à la Confédération de veiller à ce que suffisamment de personnes soient formées dans les professions des soins médicaux de base. L'article constitutionnel demande en outre que les prestations des médecins de famille soient rétribuées de manière appropriée. Dans la mise en œuvre de ces principes, il convient de garantir que les mêmes prestations soient traitées et rémunérées de la même manière, indépendamment du lieu, de la structure et de la forme juridique du fournisseur. Cette égalité de traitement vaut en particulier aussi pour l'intervention dans le tarif ambulatoire TARMED annoncée par la Confédération.

Un accès pour tous à «des soins médicaux de base suffisants et de qualité» correspond aussi aux objectifs de H+ et de la branche hospitalière. Il faut promouvoir les réseaux de soins intégrés qui associent les médecins de famille, d'autres groupes professionnels actifs en ambulatoire ainsi que les hôpitaux et les cliniques avec leurs prestations de base.

**Attention: Les prestations ambulatoires des hôpitaux seront au cœur de la conférence de presse de H+ le 20 mai 2014, 10h00, Schmiedstube, Berne:**

Invitation, programme et inscription sur

[http://www.hplus.ch/fr/servicenav/medias/conferences\\_de\\_presse/](http://www.hplus.ch/fr/servicenav/medias/conferences_de_presse/)

#### **Renseignements pour les médias**

Bernhard Wegmüller, directeur

Tél. prof. 031 335 11 00

Mobile: 079 635 87 22

E-mail: [bernhard.wegmueller@hplus.ch](mailto:bernhard.wegmueller@hplus.ch)

---

**H+ Les Hôpitaux de Suisse** est l'association nationale des hôpitaux, cliniques et institutions de soins publics et privés. Elle regroupe 236 hôpitaux, cliniques et établissements médico-sociaux répartis sur 369 sites en tant que membres actifs et près de 200 associations, administrations, institutions, entreprises et particuliers comme membres partenaires. A travers ses institutions membres, H+ représente quelque 185'000 personnes actives.

---